



Badminton - saison 2026/2027

Contact : Céline GOMES (BY Construction) ☎ : 07.63.59.97.64

E-mail : C.GOMES@bouygues-construction.com

Le BADMINTON se pratique dans le gymnase du Sporting (5 terrains maximum)

- **Lundi** : de 17 h 45 à 20 h 00, avec **entraînement/initiation de 18h30 à 20h00**, assuré par un Entraîneur Fédéral
- **Mardi** : de 12 h 00 à 14 h 00 (pratique libre)
- **Jeudi** : de 17 h 45 à 20 h 00 (pratique libre)

Reprise des entraînements : Lundi 13 Septembre 2026

MODALITES D'INSCRIPTION

- **Cotisation selon règlement ASM 2025, (avec volants fournis pour l'entraînement du lundi uniquement) :**

a) pour les collaborateurs dont **les sociétés cotisent à l'ASM**

- **carte ASM 55 € + adhésion section 45 €**
- **chèque global de 100 € à l'ordre de l'ASM.**

b) pour les collaborateurs dont **les sociétés ne cotisent pas à l'ASM**
(Brézillon, Colas, TF1, BYEFE ...) y compris pour la famille et retraités

- **carte ASM 85 € + adhésion section 45 €**
- **chèque global de 130 € à l'ordre de l'ASM.**

c) pour les collaborateurs de sociétés **extérieures** (dont intérimaires et les prestataires de services)

- **carte ASM 125 € + adhésion section 45 €**
- **chèque global de 170 € à l'ordre de l'ASM.**

- **Les pièces à fournir, avant le 04/10/2026, sont :**
 - L'inscription sur le site <https://www.asminorange.com/category/activites-sportives/badminton/>
 - Le règlement par CB (paiement en ligne), espèce ou chèque

MATERIEL NECESSAIRE (non fourni)

- Une tenue de sport standard (avec chaussures de sports en salle),
- Une raquette (de bons produits existent à faible coût) et des volants,
- Les volants en plastique ou en plume (sauf pour l'entraînement du lundi).

A COMPTER DU Lundi 4 octobre 2026, SEULES LES PERSONNES INSCRITES A L'ASM ET A LA SECTION BADMINTON SERONT AUTORISEES A PRATIQUER L'ACTIVITE au SPORTING.